

DEPARTEMENT DE L' AISNE
ARRONDISSEMENT de SOISSONS
CANTON de VIC-SUR-AISNE
COMMUNE de MONTIGNY-LENGRAIN

EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers : 15
Présents : 9
Votants : 12
Date de convocation : le 11 mars 2010
Date d'affichage : le 11 mars 2010

Séance du 26 mars 2010

L'an deux mille dix, le 26 mars à 20 heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni dans la salle de la mairie sous la présidence de Monsieur Serge BRABANT, Maire.

Etaient présents : Messieurs BRABANT, NESSLER, LEBLOND, MARTZINITZINE, COUVERCELLE,
Mesdames MOUNY, MAGNIANT, SZLACHTA, DESCHAMPS.

Procuration : De Monsieur LEVEQUE à Monsieur MARTZINITZINE
De Madame ARMATI à Monsieur NESSLER
De Madame HENON à Monsieur BRABANT

Absents : Messieurs Arnaud COURBET, Patrice THERY, Jean-Christophe LEVEQUE, Jérôme KUCHAREK
Mesdames ARMATI et HENON

Objet : Dossier assainissement Vache Noire

Monsieur BRABANT revient sur le dossier d'assainissement au hameau de la Vache Noire. Il indique qu'étant donné que la canalisation du réseau d'assainissement de la commune de Ressons-Le-Long passera sur le milieu de la chaussée des rues de la gare et de la route de Coeuvres, les habitations situées sur Montigny auront obligation de s'y raccorder.

Ainsi, il rappelle le montant de la proposition technique et financière réalisée par la Société G2C environnement et relative aux études préalables à l'assainissement du hameau de la Vache Noire, déjà présentée lors de la réunion du Conseil Municipal du 13 janvier 2010. Il rappelle que c'est cette société qui avait été retenue lors de l'appel d'offres effectuée par la commune en septembre 2005 pour la 2nde phase d'étude d'assainissement, études parcellaires, géotechniques et topographiques. A cette époque, en raison d'une suppression des subventions programmées par l'Agence de l'Eau, la Commune avait finalement renoncé à effectuer cette 2nde phase d'étude et depuis le dossier relatif à l'assainissement était resté en l'état.

Il présente ainsi le plan de la zone d'étude pressentie et le détail du devis estimatif de cette étude, soient :

Etudes à la parcelle du raccordement 13 343.20 Euros H.T.
Etudes topographiques 6 957,00 Euros H.T.
Etudes Géotechniques Phases 1 et 2 9 900.00 Euros H.T.

Accusé de réception en préfecture

002-210204913-20100326-DE-100401-05-DE
--

Date de signature : -

Date de réception : 01/04/2010

Il ajoute en outre que l'agence de l'eau de Seine Normandie nous a confirmé son soutien financier pour ce projet de raccordement à la station de Ressons le Long, à savoir des modalités d'aides en 3 temps :

- 1) AMO (mission études préalables) + études préalables réseaux = 50% de subvention et 70% pour les études préalables si sous charte
- 2) Maîtrise d'œuvre conception = 50%
- 3) réseaux + maîtrise d'œuvre travaux + AMO = 35% de subvention et 15% d'avance sans intérêt

Enfin, au titre du Contrat Départemental de Développement Local (CDDL) cette opération pourrait être intégrée dans la programmation et bénéficier ainsi d'une subvention par le Conseil Général.

Le Conseil Municipal,

Après avoir en délibéré, décide de lancer les études préalables à l'assainissement du hameau de la Vache Noire afin de pouvoir raccorder les habitations de la commune sur le réseau de la Commune voisine de Ressons-le-Long et pour cela :

- accepte le devis proposé par l'entreprise G2C Environnement pour un montant total de 30 200.20 Euros H.T. SOIT 36 119.44Euros T.T.C. comprenant les études à la parcelle du raccordement, études topographiques et géotechniques Phases 1 et 2
- sollicite à ce titre une subvention auprès de l'Agence de l'eau Seine Normandie
- demande l'inscription de cette opération dans le cadre de la programmation CDDL et sollicite ainsi une subvention auprès du Conseil Général

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le Maire,
Serge BRABANT

